

Rapport du 1er canonier servant TRIBUT

Les gendarmes étant obligés de regagner Fort de France, nous en pouvions songer à deux à sauver une famille de six personnes et leur (sic) cœur serré nous quittâmes les gendarmes après leur avoir donné nos noms.

En repassant à la mairie, nous nous assurâmes du bon état de notre malade et après lui avoir promis de venir le chercher, nous partîmes pour Fort de France.

Sitôt arrivés, notre premier soin fut de nous rendre chez Monsieur le Chef d'Escadron PROST, pour lui faire le récit de ce que nous avons fait et lui demander de nous accorder le matériel nécessaire pour sauver les pauvres gens qui gisaient encore là-bas.

Notre récit terminé, le Commandant nous emmena chez le Commandant supérieur des troupes mais comme il était avec le conseil privé à l'hôtel du Secrétariat Général, nous n'avions que quelques pas à faire pour nous rendre à cet hôtel.

Je suis resté devant la porte et VALANT a été introduit devant le Colonel. Il m'a raconté que tout le monde paraissait le prendre pour un menteur quand il a déclaré qu'il y avait des personnes vivantes à St-Pierre.

Mais lorsqu'il eut donné la description de la maison où nous avons vu cette famille, comme le Commandant de Gendarmerie et le Procureur de la République qui revenaient de St-Pierre avaient remarqué cette maison, on a compris qu'il disait la vérité.

Monsieur LYOTTIER, qui avait perdu toute sa famille à St-Pierre, ayant appris que des artilleurs avaient traversé cette ville et vu des êtres vivants, était venu attendre le Colonel à sa sortie pour lui demander l'autorisation d'emmener VALANT le lendemain à St-Pierre.

Le 10 mai, dans la matinée, Monsieur LYOTTIER

et mon camarade VALANT se rendirent à St-Pierre mais là leur espoir fut déçu, les pauvres gens avaient cessé de vivre peu de temps avant et seule survivait la domestique noire qui mourut peu de temps après son arrivée à l'hôpital de Fort de France.

Notre matelot ramené le même jour passa plusieurs mois à l'hôpital et, complètement guéri, est reparti pour son pays.

Ce qui me cause, encore aujourd'hui, le plus de regret, c'est de songer à la fin affreuse de six personnes, mortes sans secours, après avoir entrevu le salut.

Et peut-être en mourant nous ont-ils maudits, VALANT et moi.

De prompts secours, bien organisés, auraient permis de les sauver ainsi que d'autres personnes qui devaient être encore vivantes, car aux appels poussés par nous au Séminaire, plusieurs voix partant de différentes directions avaient répondu à nos cris.

Fort de France le 29 Septembre 1902

Tribut

Voici la lettre qu'écrivit le 6 octobre 1902 à Fort de France le Lieutenant Colonel LECOEUR Directeur d'artillerie et Commandant supérieur des troupes à Monsieur le Gouverneur de la Martinique :

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport du canonier TRIBUT sur la catastrophe de St-Pierre, dont je vous avais entretenu.

La rédaction de ce rapport laisse un peu à désirer mais les faits sont, d'après le Commandant PROST, fidèlement racontés.

Veuillez agréer Monsieur le Gouverneur l'assurance de mon respectueux dévouement.



Saint Pierre : ruines du lycée (collection Edgard Littée; reproduction interdite)

[Page suivante](#)

[Retour au sommaire](#)